ATELIERS SPORTIFS 2018/2019

Chacun sait combien une activité sportive est bénéfique pour la santé de l'enfant, son équilibre, son développement et sa construction personnelle. En effet, les activités physiques et sportives contribuent au développement moteur, sensoriel, affectif et intellectuel de l'enfant.

Organisation :

Les jours :

Lundi (16h-17h)	Mardi (16h-17h)	Jeudi (16h-17h)	Vendredi (16h-17h)
CE2 - CM1 - CM2	CP - CE1 - CE2	CE2 - CM1 - CM2	CP - CE1 - CE2

Les horaires :

- Une heure de cours de 16h à 17h une à quatre fois par semaine en fonction des envies, possibilités et disponibilités de chacun.
- De 15H45 à 16h, les enfants goûtent dans la cour et sont sous la responsabilité de l'établissement.
- Merci de penser à un goûter.

Les activités :

- Les activités sont variées et différentes suivant les âges (basket-ball, handball, tchoukball, football, volley-ball, baseball, escalade, grimper de cordes, jeux de raquette, athlétisme, gymnastique, acrosport, football australien, etc)
- C'est moi qui choisis les activités en fonction de celles déjà pratiquées au sein de l'école et de celles qui ne le sont pas pour des raisons matérielle et d'effectif.
- Il n'y a pas de planning des activités car elles ne peuvent être toutes réalisées dans le préau. Nous sommes dépendants des conditions climatiques. Elles se feront donc en fonction du temps mais aussi des différents cycles réalisés au cours de l'année en classe.

Les tarifs (pour une séance par semaine):

	Formule semestrielle	Formule annuelle
Pour un enfant inscrit par foyer	195€	340€
Pour plusieurs enfants inscrits par foyer	180€ (par enfant)	310€ (par enfant)

L'inscription : **floriansaunier@yahoo.fr**

Envoyer votre courriel entre le 2 et le 7 juin 2018.

- Se fait au semestre où à l'année
- Les places sont limitées à **16 enfants par cours**
- Les différentes pièces à fournir :
    - Fiche d'inscription
    - Un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive (datant de moins de trois mois)
    - Cotisation (**possibilité de régler en 1 à 5 fois**) encaissée à partir du mois de septembre.

Aucun règlement ne sera demandé au moment de l'inscription et les dossiers pourront être rendus à la rentrée seulement.

Début des ateliers :

Les ateliers commenceront la semaine du 10 septembre 2018.